

Votants : 75
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 6 mars 2015
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 17 mars 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 16 mars 2015

SPORTS D'EAU – AVENANT N°1 A LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION AQUATIC BEBES CHAMPOMMIER POUR LA MISE A DISPOSITION DES INSTALLATIONS AQUATIQUES DE LA CAN

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIIN, Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Gérard GIBAUT, Alain GRIPPON, Christine HYPEAU, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Elisabeth MAILLARD, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PANIER, Sebastien PARTHENAY, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BILLY à René PACAULT, Jean BOULAIS à Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Pascal DUFORESTEL à Josiane METAYER, Romain DUPEYROU à Yvonne VACKER, Jean-Martial FREDON à Stéphanie DELGUTTE, Marie-Chantal GARENNE à Jérôme BALOGÉ, Isabelle GODEAU à Michel VEDIE, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Jeanine BARBOTIN, Florent JARRIAULT à Dany MICHAUD, Agnès JARRY à Dominique SIX, Dominique JEUFFRAULT à Luc DELAGARDE, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURE à Jean-Luc CLISSON, Simon LAPLACE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Sophia MARC à Alain GRIPPON, Philippe MAUFFREY à Jacques MORISSET, Marie-Paule MILLASSEAU à Christelle CHASSAGNE, Joël MISBERT à Elisabeth MAILLARD, Rose-Marie NIETO à Christine HYPEAU, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIIN, Adrien PROUST à Patrick THOMAS, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Yamina BOUDAHMANI, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Florent SIMMONET à Carole BRUNETEAU

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Jean-Claude BARRAUD, Robert GOUSSEAU, Elmano MARTINS, Michel PAILLEY

Titulaires absents excusés :

Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Brigitte COMPETISSA, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Sophia MARC, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Elodie TRUONG

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 16 MARS 2015

SPORTS D'EAU – AVENANT N°1 A LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION AQUATIC BEBES CHAMPOMMIER POUR LA MISE A DISPOSITION DES INSTALLATIONS AQUATIQUES DE LA CAN

Monsieur **Alain BAUDIN**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération du 27 septembre 2010, une convention a été signée avec l'association Aquatic Bébés Champommier pour la mise à disposition des installations aquatiques de la CAN.

Compte tenu des mises à dispositions gracieuses des piscines auprès de certaines associations, il convient de revoir les modalités de mise à disposition payante du bassin pour l'activité bébés nageur.

Ainsi, par un avenant n°1 à ladite convention, il sera défini, à compter du 1er janvier de l'année sportive en cours et jusqu'à la fin de la saison 2014-2015, un tarif de location de bassin à 25% et non 50% comme prévu dans la convention, et non gratuitement comme prévu pour d'autres associations, afin de tenir compte du coût pour la collectivité de la montée en température de l'eau du bassin.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition des installations aquatiques de la CAN avec l'association Aquatic Bébés Champommier, à compter du 1er janvier de l'année en cours et jusqu'à la fin de la saison sportive 2014-2015,
- Autoriser le Vice-Président Délégué à le signer.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Alain BAUDIN

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20150316-C52-03-2015-DE
Date de télétransmission : 19/03/2015
Date de réception préfecture : 19/03/2015